
DESTINATAIRES : À tous les médecins, pharmaciens, gestionnaires et au personnel infirmier de l'urgence et des soins intensifs (*Unités de soins pour information*)

EXPÉDITEUR : Christelle Robert, conseillère cadre aux outils cliniques
Sophie Goneau, présidente du comité pharmacologie

DATE : 2023-10-11

OBJET : Nouvelle OIPI-660 Insuline perfusion intraveineuse - Suroit-HBM

Une nouvelle OIPI l'insuline IV a été adoptée et est maintenant disponible sur Intranet :

- [OIPI-660 Insuline perfusion intraveineuse - Suroit-HBM](#)

Cette ordonnance standardisée permet de faciliter la prise en charge des usagers nécessitant l'administration d'insuline IV et comprend également les surveillances requises.

Cette OIPI exclut les cas confirmés d'acidocétose pour lesquels l'OIPI-736 doit être utilisée.

- [OIPI-736 Traitement aigu de l'acidocétose diabétique et l'état hypersosmolaire](#)

Les gestionnaires sont responsables de retirer les outils annulés de leur milieu et de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Annulation d'outils cliniques existants	
Secteurs	Annulation
Hôpital Anna-Laberge	L'ordonnance médicale pharmaceutique : <i>Insulinothérapie en perfusion intraveineuse</i> (30400030) est annulée et ne doit plus être utilisée.
Hôpital du Suroît et Barrie Memorial	Révision de l'OIPI-660, les anciennes versions doivent être retirées

Soins intensifs seulement :

Pour les soins intensifs, un second outil clinique est également déployé :

- [OC-6105 Traitement de l'hypoglycémie chez la clientèle sous ventilation mécanique](#)

Cette OC est adaptée à la clientèle sous ventilation mécanique invasive ou sous ventilation non invasive (BiPap) présentant une glycémie capillaire inférieure à 4 mmol/L.

Ces 2 nouveaux outils permettent un suivi mieux adapté de notre clientèle diabétique. Vous les trouverez les outils sur notre nouvelle page Intranet Soins critiques, dans la section diabète : [Soins critiques | Intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest \(rtss.qc.ca\)](#)

Les conseillères en soins infirmiers et infirmières cliniciennes soutien à la pratique des milieux sont disponibles pour répondre à vos questions, n'hésitez pas à les interpeller.